**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 100 (1955)
**Heft:** 2

**Nachruf:** Le colonel-divisionnaire E. Grosselin
**Autor:** R.M. / Montmollin, de

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Nécrologies

## † Le colonel-divisionnaire E. Grosselin

A la fin de l'année dernière, nous avions eu le privilège de rencontrer ce grand chef qui nous frappa, une fois de plus, par la vivacité de son esprit, la flamme de son regard, son attachement à l'armée et au Pays. Il avait 86 ans et nous entretint de son projet de publier, dans cette revue, une étude, qu'il nous remit, sur « La situation militaire et la Suisse ». Nous avions pris le plus vif intérêt à en discuter avec lui les divers aspects et puis, il y a quelques jours, notre échange de lettres fut brusquement interrompu ! Nous apprenions avec consternation et chagrin la mort de ce chef aimé et respecté. Ainsi, jusqu'à son dernier souffle, après une carrière militaire féconde, puis comme conférencier et écrivain, enfin en sa qualité de président des « Rencontres suisses », il servit la cause de sa patrie ! Quel magnifique exemple de dévouement et d'abnégation !

Le divisionnaire Grosselin avait en particulière estime un de ses anciens officiers de Saint-Maurice, l'actuel cdt. de corps L. de Montmollin, avec lequel il était demeuré en relations suivies et amicales. Le jour des obsèques, à Genève,

le chef de notre état-major général tint à rendre lui-même un émouvant hommage à cet officier de valeur qui laisse des regrets unanimes. Nous avons tenu à reproduire ici l'essentiel de ce dernier adieu.

La *Revue militaire suisse*, à laquelle le divisionnaire Grosselin fit souvent l'honneur de sa précieuse collaboration, prie sa famille de croire à sa respectueuse sympathie. R. M.

*Hommage par le cdt. de corps de Montmollin*

Le Conseil fédéral et le Chef du Département militaire fédéral m'ont chargé d'être leur interprète, auprès de tous ceux qui sont touchés par ce grand deuil, pour leur exprimer leurs condoléances et les assurer de leur vive sympathie. Ceci non plus ne doit pas être considéré comme une formule creuse et conforme à l'usage mais bien comme l'expression d'une reconnaissance sincère des autorités fédérales envers un grand soldat et un grand citoyen. Car le colonel Grosselin sut être grand à ce double titre : à Saint-Maurice où durant des dizaines d'années il fut l'âme de la garnison et à la tête de la 1re division qu'il commanda de 1923 à 1931, — puis, l'âge de la retraite étant venu, en se dépensant sans compter au profit des soldats démobilisés qu'il aida de ses conseils, et au profit de nombreuses troupes auxquelles il apporta sa foi dans les destinées de la patrie, ses magnifiques connaissances historiques et l'expression de son éternelle jeunesse. Car le colonel Grosselin, qui fut un militaire de valeur et un chef respecté, fut aussi, et plus que quiconque, un trait d'union agissant entre l'armée et le peuple. Comment, dans ces conditions, ne pas regretter la disparition d'un officier de cette trempe ?

Ce ne sont pas les autorités seulement qui peuvent mesurer la valeur de cette perte. Toute l'armée, du haut en bas de la hiérarchie, depuis ceux qui ont bien connu cette riche personnalité militaire jusqu'à ceux qui n'ont pas eu la chance de vivre dans son orbite ou qui, aujourd'hui, sont trop jeunes pour savoir même qu'elle a existé, — toute cette armée doit se lever pour rendre hommage à celui qui vient de la quitter. C'est donc en son nom aussi que je désire m'exprimer.

Il n'est pas dans mes intentions de retracer toute la carrière de celui qu'aujourd'hui nous pleurons, si ce n'est pour rappeler que, sorti de l'artillerie, il passa comme jeune lieutenant encore à la Garnison de Saint-Maurice. C'est dans ce cadre qu'il donna toute sa mesure et qu'il franchit successivement ses grades jusqu'à celui de colonel. Durant plus de 30 ans il fut commandant de troupe, instructeur et même administrateur, car dans ces forts où, en temps de paix même, régnait une ambiance de guerre, chacun devait être

capable de faire plusieurs métiers. Serrés les uns sur les autres dans les espaces restreints des casemates, vivant au milieu des armes, des munitions ou des approvisionnements, il fallait bien s'occuper de tout. Et, pour éviter de s'« ankyloser », les courses en montagne, les chevauchées dans la plaine du Rhône ou les excursions à ski étaient des dérivatifs bienvenus.

Grand sportif, le colonel Grosselin pratiqua tous ces sports. Mais s'il fut un officier de forteresse complet, il fut avant tout un artilleur de grand style. Sa formation scientifique l'y prédisposait. Des générations entières d'aspirants et d'officiers garderont à jamais la mémoire des leçons qu'il donnait en salle de théorie et, surtout, des séances de tir où son flair d'artilleur se donnait libre cours. Ses remarques étaient parfois vives, car c'était un officier plein de vivacité, toujours justifiées, car il dépassait ses élèves de cent coudées, mais plus encore bienveillantes, car il était la bonté même. Mes camarades de Saint-Maurice ne me démentiront pas, si je prétends que c'est comme instructeur d'artillerie puis comme chef de l'artillerie de la garnison que le colonel Grosselin restera dans nos mémoires.

Après avoir assumé le commandement de cette garnison, poste où il ne faisait que prolonger ce qu'il avait déjà été de très nombreuses années, le colonel Grosselin, promu au grade de divisionnaire, s'en vint à Lausanne prendre le commandement de la 1re division. C'est sans doute dans ces nouvelles fonctions qu'il apprit que l'armée ne se composait pas uniquement d'artillerie et qu'il fit l'apprentissage de l'officier complet, chargé de veiller à la formation technique ou tactique des cadres et hommes de toutes les armes. Il est permis de penser que c'est en conduisant cette grande unité qu'il put aller plus loin encore dans la connaissance de l'âme et de l'esprit des milliers d'hommes placés sous ses ordres et provenant de la plupart des régions de Suisse romande.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, si le colonel-divisionnaire Grosselin, rentré dans le rang, poursuivit une tâche chère à son cœur. Il se fit un devoir de se mettre à la disposition de toutes les œuvres s'intéressant au sort du soldat et de l'armée. Son rôle comme créateur et président des « Rencontres suisses » est encore dans toutes les mémoires.

Tel fut cet officier de haut grade, de haute conscience et d'un caractère de si haute valeur, qu'il restera comme un beau type d'officier, apte à sa tâche sans doute mais encore plus, empreint de sens humain. Il nous a quittés, chargé d'ans et entouré de l'estime et de l'affection de tous ceux qui l'ont connu et servi. Que, pour sa famille et pour ceux qui le pleurent, ce témoignage soit et reste une légère consolation.